

Relance économique

Les mesures pour séduire les investisseurs p6

Groupe BGFI

Réunion stratégique à Libreville p7



Ogooué Maritime

p.2 Vers une gouvernance
améliorée

p.4 «En période de crise,
l'Etat ne doit pas reculer»

CEMAC

Suppression des
visas d'entrée
au Gabon p.8



Ogooue-Maritime Port-Gentil

Vers une gouvernance améliorée



2

Publié le 21 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

Le poids de Port-Gentil sur l'échiquier économique gabonais n'est plus à démontrer. Quand la deuxième ville du pays tousse, c'est la santé du Gabon tout entier qui en est impactée. Les autorités en sont parfaitement conscientes et multiplient les initiatives afin de redimensionner le tissu productif de la cité pétrolière afin qu'elle ne soit plus très dépendante de la filière hydrocarbures qui a toujours fait sa renommée. Sans oublier les programmes à vocation sociale visant à contrecarrer les conséquences de la crise pétrolière.

Port-Gentil dispose de potentialités jusqu'ici non encore exploitées ou peu mises en avant. On peut citer parmi celles-ci son atout touristique porté par une nature exceptionnelle et ses ressources naturelles susceptibles de développer son secteur de la transformation industrielle. Mais sa



principale richesse est avant tout son capital humain composé en grande partie d'une jeunesse qui n'attend qu'à être mieux impliquée dans la construction du futur de sa ville en particulier et de celui de l'Ogooué-Maritime en général.

suite à la page 3



suite de la page 2

Par ailleurs, cette partie du Gabon se porterait mieux avec une gouvernance améliorée. Et c'est justement l'objectif de Jean-Fidèle Otandault, Ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes Publics, qui effectue en ce moment une visite de rencontre et de travail dans la capitale économique. Le membre du gouvernement s'est ainsi entretenu avec le gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime puis avec le maire de la commune de la ville, sur diverses questions liées, aussi bien aux difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs différentes fonctions qu'à leurs projets pour la province et la ville.

C'est ensuite en sa qualité de chargé de la gestion des deniers publics et davantage en expert du domaine que le natif de Port-Gentil a entretenu les responsables de l'administration en fonction dans la ville sur le projet de Loi de finances 2018. L'exposé du ministre d'Etat s'est focalisé sur les difficultés socioéconomiques auxquelles le pays doit faire face, et particulièrement Port-Gentil qui, selon lui, « est à la fois l'illustration et la première victime d'une économie exclusivement tournée vers la rente pétrolière ».

Faire de la crise une opportunité

Le Ministre d'Etat a également rappelé que le Président Ali Bongo Ondimba a fait du développement et du désenclavement de la province de l'Ogooué-Maritime une affaire personnelle. « Cela s'est traduit ici par la construction de nombreuses infrastructures ; qu'il s'agisse de l'aéroport, du nouveau Stade Michel Essonghe, des travaux routiers, de l'amélioration de la desserte en eau et le renforcement des capacités de production en électricité », a-t-il signifié.

Quand on voit de près l'intention de Jean-Fidèle Otandault, à travers notamment ses allocutions, on peut s'attendre à ce que l'Ogooué-Maritime s'oriente vers une gouvernance améliorée. Un avantage indéniable pour mieux optimiser les résultats produits par les actions de l'Etat dans le domaine des infrastructures, de la promotion des secteurs porteurs ou encore de la formation professionnelle. « Cette crise peut être une opportunité si elle nous conduit à nous interroger sur les outils de gestion de nos administrations, sur les coûts des structures, sur l'externalisation

suite à la page 4

suite de la page 3

de certaines tâches car l'Etat ne peut plus tout faire et encore moins ce qu'il ne sait pas faire », a-t-il soutenu pour mieux sensibiliser les acteurs locaux aux chantiers qui les attendent.

Toujours dans ce cadre de l'amélioration de la gouvernance, Jean-Fidèle Otandault, estime que l'on doit pouvoir accélérer la mise en œuvre du Plan de relance de l'Eco-

nomie en multipliant les initiatives visant à prévenir des situations de risques budgétaires. Il a promis alors d'allouer des moyens plus efficaces afin de les éviter.

Et de souligner en outre que « le niveau d'endettement et d'arriérés constitue un véritable risque. Tout progrès en matière de gestion des services publics devra se faire en poursuivant plus ardemment le chantier de la réforme budgétaire et comptable », sans oublier d'intégrer les acteurs locaux au dispositif.

4 “En période de crise, l'Etat ne doit pas reculer”

Publié le 20 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

En visite à Port-Gentil, chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime, le Ministre d'Etat, Ministre du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, a effectué une intervention à la fois pragmatique et pédagogue au cours d'une importante rencontre de contact et de travail avec les responsables locaux des Administrations déconcentrées.

Il a mis l'accent sur la nécessité pour tous de faire face à la crise actuelle de manière efficace et a souligné l'importance de “la réforme des mentalités” qui est “l'un des instruments de la reprise”.

“En période de crise, l'Etat ne doit pas reculer”, a affirmé Jean-Fidèle Otandault. “Si des emplois sont perdus dans le secteur pétrolier... alors nous devons en créer dans le secteur de la construction des infrastructures, qui garantiront demain le développement de la Province”, a-t-il spécifié.

En raison de la crise pétrolière, occasionnant des pertes d'emplois dans la capitale économique du Gabon, qui est également la ville natale de Jean-Fidèle Otandault, le ministre d'Etat a réitéré l'importance d'autres voies : “Nous devons songer à diversifier durablement notre base productive. Si jusqu'ici l'enclavement de la province a pu entraîner un surenchérissement du coût de la vie... alors nous devons soutenir les efforts du Chef de l'Etat, qui visent à relier Port-Gentil et l'ensemble de la Province au reste du Pays, grâce à des ouvrages majeurs comme le tronçon actuellement en cours entre Port-Gentil et Omboué”.

Initiatives budgétaires

En outre, sur le plan budgétaire, l'importance de la réduction des dépenses a été réitérée. Car il est question, pour sortir du marasme, de “faire mieux avec moins de

suite à la page 5



suite de la page 4

moyens”. “Nous devons multiplier nos initiatives visant à prévenir des situations de risques budgétaires et vous donner des moyens plus efficaces de les éviter. Le niveau d’endettement et d’arriérés constitue un véritable risque. Tout progrès en matière de gestion des services publics devra se faire en poursuivant plus ardemment le chantier de la réforme budgétaire et comptable mais sans vous laisser en marge. Il faut vous intégrer au dispositif car c’est seulement en comprenant mieux la BOP que vous saurez mieux la pratiquer et la défendre”, a affirmé le ministre d’Etat.

Il est intéressant de préciser que c’est l’unique fois de l’histoire des finances publiques gabonaises qu’un Ministre du Budget en fonction se soumet à l’exercice de présentation du projet de budget de l’Etat devant les responsables d’administrations déconcentrées.

Et selon une personnalité présente dans la salle, le membre du gouvernement a clairement prouvé son souhait d’accorder une place de choix à la pédagogie et à l’explication aux populations et services publics de l’intérieur du pays. Commentant ce témoi-

gnage, un proche collaborateur du Ministre d’Etat a indiqué que cela répond avant tout à l’exigence de transparence qu’il entend désormais insuffler aux services placés sous son autorité.

Assainissement

La situation de Port-Gentil illustre, en effet, les difficultés conjoncturelles que traverse le pays actuellement. Mais la mise en œuvre du Plan de relance de l’économie (PRE) devrait aboutir à une situation meilleure. Et les responsables des administrations sont associés à cet effort de relance.

Concernant plus particulièrement Port-Gentil, compte tenu de sa situation géographique, avec des inondations récurrentes, le ministre d’Etat a rappelé l’importance du projet de renforcement des digues et la construction des canaux de la ville pour mieux assurer la sécurité de la population. “Dans le cadre des chantiers qui me tiennent à cœur et qui visent à régler définitivement les problèmes des inondations à Port-Gentil, il y a le projet d’assainissement de la ville, avec l’AFD pour un coût de plus de 32 milliards de FCFA. Ce projet connaît il est vrai des difficultés, mais nous ne ménageons actuellement aucun effort pour le préserver et le concrétiser” a tenu à rassurer Jean-Fidèle Otandault.

Relance économique

Les mesures pour séduire les investisseurs

Publié le 17 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

6



Le Gabon, malgré son ambition d'augmenter significativement et à moyen terme les recettes publiques, n'a pas omis de prendre des dispositions afin de mieux attirer les entreprises privées, d'ici ou d'ailleurs, susceptibles d'effectuer des investissements conséquents.

Aussi, dans le projet de Loi de finances 2018, des avantages fiscaux sont consentis en matière d'impôt sur les sociétés (IS) et de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ainsi que de la retenue à la source y afférente. Ils consistent en l'exonération de l'IS et de la TVA essentiellement pendant la phase d'investissements ou de construction et pour une durée allant jusqu'à cinq ans.

L'octroi desdits avantages est cependant subordonné à l'établissement, par le requérant, d'un dossier de demande d'agrément, soumis à l'examen de la commission spéciale créée par l'arrêté n° 1438 du 8 septembre 2008 et au respect d'un certain nombre de conditions cumulatives. Il faut savoir par ailleurs que les avantages fiscaux accordés par la commission spéciale ne sont acquis qu'après inscription dans une loi de finances.

Concrètement, l'Etat attend des entreprises intéressées la réalisation d'un investissement supérieur ou égal à 10 milliards de FCFA et la création d'au moins 100 emplois au profit des personnes physiques de nationalité gabonaise. La société doit également construire un siège social et ne pourrait être bénéficiaire d'un régime dérogatoire quelconque.

A première vue, les mesures d'incitation semblent s'accompagner d'un certain nombre de conditions assez strictes. Mais, comparées à celles imposées dans d'autres pays qui engrangent pourtant des résultats plus que tangibles, elles peuvent être qualifiées de « pas très difficile à remplir ». Surtout qu'il s'agit ici de capter les grands investissements pour dynamiser les secteurs d'avenir comme l'industrie, l'énergie ou encore l'agriculture.

Notons par ailleurs que pour attirer davantage de capitaux privés, le Gabon a mis sur pied le Haut conseil pour l'investissement. Selon un haut cadre de la Banque mondiale qui est bien au fait des réalités économiques gabonaises, cette structure est à la fois « stratégique et hautement salutaire pour la relance de l'économie ».

Groupe BGFI

Réunion stratégique à Libreville

Publié le 18 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

L'ensemble des Directeurs généraux des filiales ainsi que leurs Directeurs financiers sont réunis à Libreville depuis le début de la semaine afin d'échanger, concevoir, examiner et coordonner les budgets 2018 pour chacune des entités du groupe.

Selon Ecofin, les principaux dirigeants de chaque filiale auront durant plusieurs jours à se pencher sur les orientations stratégiques, mettant en exergue les enjeux de développement du groupe pour l'exercice 2018 et établir par la même occasion leurs prévisions budgétaires.

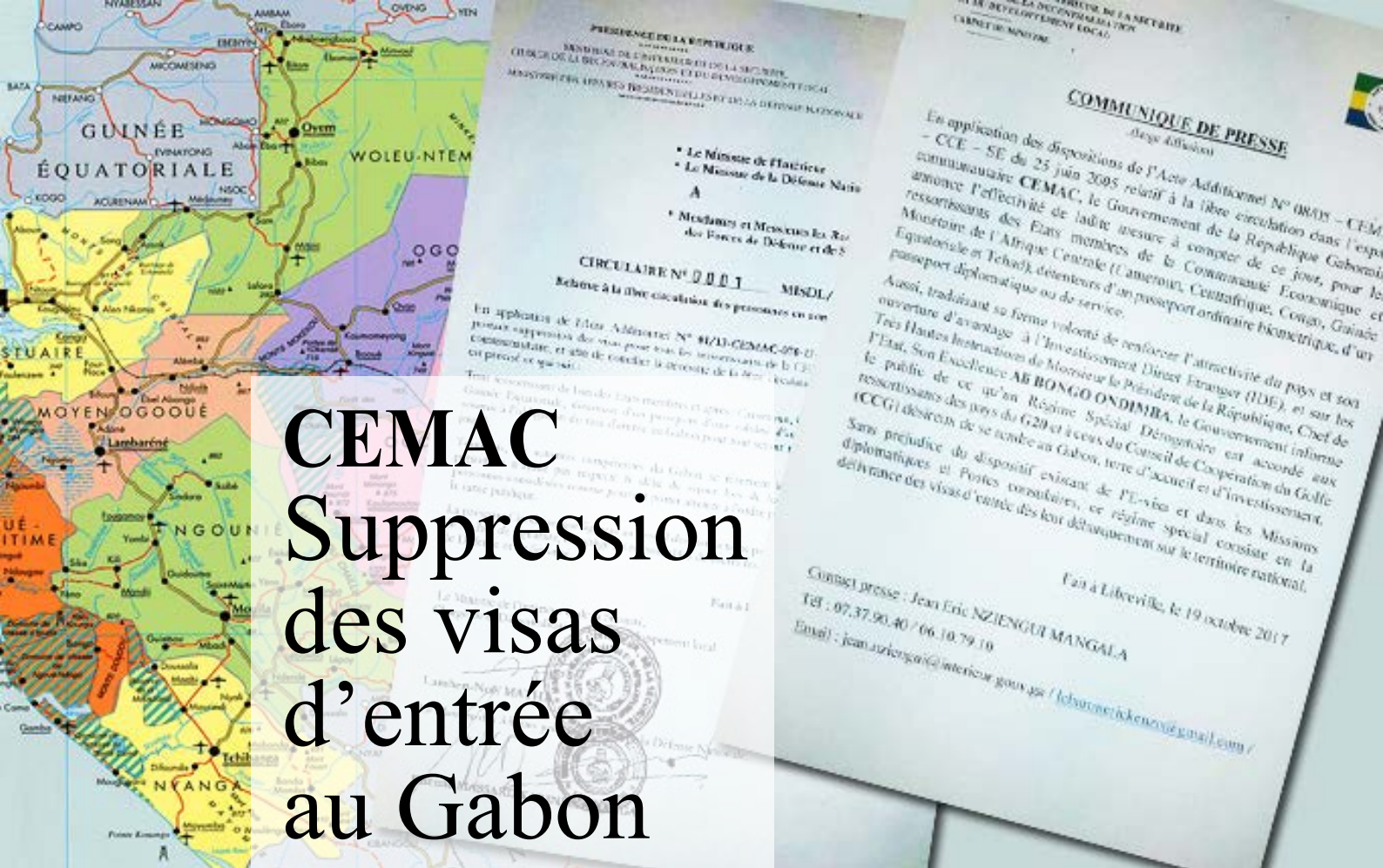
Lundi dernier, le Président Directeur Général du groupe a tenu à préciser que les orientations retenues s'inscrivent dans le cadre du Projet d'Entreprise « Excellence 2020 » et placées sous le signe du « Renforcement », leitmotiv pour l'exercice 2018.

Henri Claude Oyima qui est aussi revenu sur les enjeux du groupe, particulièrement les défis regroupés en 7 familles des risques à maîtriser, les projets structurants et enfin les objectifs budgétaires contenus dans la lettre



de cadrage diffusée en juillet 2017. « Durant l'année 2017, le Groupe a accéléré la transformation de ses activités pour mieux accompagner nos clients et mieux nous développer dans un environnement de plus en plus exigeant. Le Groupe compte maintenir le rythme de cette transformation en 2018 avec l'ambition de renforcer pleinement son potentiel en termes de croissance organique notamment, de synergies et d'efficacité opérationnelle afin de dégager un niveau de performance conforme aux attentes de notre organe délibérant », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, il a été précisé que les efforts déployés tiennent compte de quatre indicateurs de mesure de la performance arrêtés pour l'exercice 2018, à savoir : une rentabilité des fonds propres à 15% minimum, un ratio de solvabilité de 15% minimum, un coût du risque global de 2% maximum et un coefficient brut d'exploitation de 55% maximum.



CEMAC Suppression des visas d'entrée au Gabon

Publié le 21 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

Le gouvernement a annoncé la suppression des visas d'entrée sur le territoire gabonais, pour les séjours de moins de trois mois, pour les ressortissants des pays membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac).

L'effectivité de la libre circulation au sein des pays membres de la Cémac a mis du temps pour des raisons administratives et sécuritaires alors que l'accord y afférent a été conclu depuis 2013, entre le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Dorénavant, les ressortissants de ces pays bénéficient de cette initiative qui devrait faciliter les échanges entre les pays de l'Afrique centrale. Un communiqué du ministère de l'Intérieur a ainsi annoncé "l'effectivité" de la libre circulation "pour les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Guinée équatoriale et Tchad), détenteurs d'un passeport ordinaire biométrique, d'un passeport

diplomatique ou de service". Et ce "en application des dispositions de l'Acte additionnel n° 08/05 – CEMAC – CCE – SE du 25 juin 2005" comme le précise toujours le communiqué.

Toutefois, la mesure concerne "les détenteurs d'un passeport d'une validité d'au moins trois mois" d'après le gouvernement et elle est prévue "pour tous les séjours ne dépassant pas trois mois".

Le Gabon affiche ainsi sa volonté de renforcer le partenariat économique avec ses voisins, et emboîte le pas au Tchad et au Centrafrique sur l'effectivité de la libre circulation au sein de la zone Cémac.

La libre circulation des personnes n'exclut cependant pas les impératifs de sécurité. Aussi, il a été précisé que "les autorités compétentes du Gabon se réservent le droit de refuser l'entrée aux personnes n'ayant pas respecté le délai de séjour lors de leur précédent voyage et aux personnes considérées comme pouvant porter atteinte à l'ordre public, à la sécurité nationale ou à la santé publique".